

## Formulation des avis, observations et propositions

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions, du **lundi 27 avril 2026 à 9h00** au **vendredi 29 mai 2026 à 17h00** :

- sur le registre d'enquête publique, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, mis à disposition en mairie de **Fos-sur-Mer** ;
- par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-7180@registre-dematerialise.fr**.